

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 15 mars 2023

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Provisieur,
- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle,
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- Mme Nathalie MONNIER Trésorière du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE,
- M. Matthieu REYNAUD, membre du Bureau de l'APE (via Zoom),
- Mme Jana THUAUD, membre du Bureau de l'APE (via Zoom),
- Mme Laurence BARRET, représentante des enseignants du secondaire,
- Mme Claudia MAMBE GNANDJUE, représentante des enseignants du secondaire.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- M. Antoine BERTOUT, Président du Bureau de l'APE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marine SIMON, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 14h20

Heure de fin : 15h15

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2023**
- 3. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 4. Commission Finances**
- 5. Commission Communication**
- 6. Commission RH**
- 7. Commission Cantine**
- 8. Commission AES**
- 9. Commission Travaux**
- 10. Commission Transports**
- 11. Divers**

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- **Projet immobilier LFIB 2032**
- **Fournitures scolaires du secondaire**

12. Date de la prochaine Réunion plénière avec les membres du Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 JANVIER 2023

Le compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

Le Directeur Administratif et Financier rappelle que l'on est à deux mois d'exécution budgétaire et qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions . Un point de situation trimestriel sera présenté lors de la prochaine commission finances, une fois le premier trimestre 2023 réalisé.

Point sur les impayés :

Les situations d'impayées ont été réduites de moitié par rapport à la dernière communication portant sur les impayés ou retards du 1er et 2ème trimestre. La dernière tranche de paiement sera appelée au 15 mars, sauf pour les familles bénéficiant d'échéanciers de paiement mensuels. Après cette date, les relances pour impayés vont être plus marquées car les retards ou refus de paiement peuvent entraîner des impossibilités de réinscription pour l'année scolaire suivante.

Dette élève partis avant scolarisation 2022/2023 : 1,786,493.07 THB

Dettes antérieures (scolarité 2021/2022) élèves scolarisés au LFIB : 1,189,678.43 THB

Retard de paiement 15/10/2022 élèves scolarisés au LFIB : 967,331.26 THB

Retard de paiement 15/12/2022 : 2,501,833.36 THB

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Total dette avant la dernière tranche du 15-03-2023 (hors échéancier de paiement à jour) : **6,445,336.12 THB**

L'année dernière à la même période la dette s'élevait à environ 18 millions de THB.

Pour information, avec l'appel de la 3ème tranche, des factures émises et des échéanciers de paiement, l'encours de dette s'élève à 89,973,582.52 THB au 13 mars 2023.

Le DAF précise que certaines familles ont encore des impayés sur l'année scolaire 2021-2022, une tolérance a été appliquée en autorisant la réinscription de leurs enfants en 2022-2023, mais il faudra être vigilant à ce qu'elles soldent leurs dettes cette année.

On peut voir que la situation des impayés s'est améliorée si l'on compare avec les chiffres de l'année dernière à la même période. Le taux d'impayés s'élève à ce jour à 2%. Pour rappel, il a été provisionné 4 millions de THB d'impayés au budget 2023.

M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL alerte sur le fait que plusieurs relances emails pour le paiement des factures AES ont été reçues le même jour. Le DAF explique que la facture des AES et la relance de paiement ont en effet été envoyées le même jour.

Point sur l'étude du dossier concernant le paiement en ligne via EDUKA :

Deux rencontres sont prévues pour étudier les possibilités de mise en place du paiement en ligne via EDUKA :

- le 20 mars avec la banque UOB, proposant un dispositif de paiement par carte bancaire qui serait cependant probablement moins intéressant du fait du taux élevé des frais appliqués par transaction ;
- le 27 mars avec la société 2C2P qui propose un intégrateur permettant un paiement via PromptPay avec des frais limités à 10 THB.

Ces premières réunions d'information permettront ensuite de réaliser un cahier des charges et de recueillir des données techniques qui seront transmises à EDUKA pour une intégration dans le logiciel.

Le paiement en ligne ne sera pas le seul moyen de paiement mais une option supplémentaire, qui en plus facilitera le suivi comptable des règlements de factures.

5. COMMISSION COMMUNICATION

Point sur l'appel d'offre du site internet

M. REAUD informe les membres que cinq prestataires ont déposé un premier dossier de candidature à l'appel d'offres. Les cinq entreprises candidates ont été retenues et sont invitées à déposer un dossier complet avant le 10 avril. Elles seront ensuite invitées individuellement à un entretien pour présenter leurs propositions.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

La commission communication devra peut-être faire appel à des personnes ayant des compétences sur les aspects techniques de création et de gestion d'un site web. Le responsable du service informatique sera associé pour son expertise sur les aspects liés à la sécurité.

Point sur la réalisation de clips vidéos pour servir d'outil de promotion :

Le prestataire retenu est venu tourner au LFIB. Un premier montage a été réalisé et doit être finalisé avant de diffuser la vidéo. Le travail sera terminé avant la fin du mois de mars. Ces vidéos, une version longue (1m40) et une version courte (50 secondes), seront mises sur le site et utilisées pour la campagne de communication prévue en avril.

6. COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Le Proviseur rappelle la distinction entre les deux campagnes de recrutement menées au sein de l'établissement :

- la campagne de recrutement pour les personnels détachés de l'AEFE, qui n'implique pas les parents élus au Bureau de l'APE, et qui concerne cette année deux postes d'enseignants au secondaire ;
- la campagne de recrutement en contrat local.

Pour le recrutement en contrat local au secondaire, le poste de CPE a reçu treize candidatures, quatre ont été retenues pour des entretiens en visioconférence et une proposition a été faite à un des candidats qui l'a acceptée. Pour le poste en mathématiques un candidat a été retenu également et pour le poste en littérature étrangère, dix-sept candidatures ont été reçues et les entretiens sont programmés.

Concernant le primaire, M. FENART détaille les avancées suivantes :

- pour le poste de professeur d'anglais : quatre entretiens ont été réalisés, suite auxquels une proposition a été faite à une candidate qui a accepté oralement ;
- pour le poste de professeur de FLE : quatre entretiens sont prévus ;
- pour les postes de professeur des écoles (un poste vacant et un poste fortement susceptible d'être vacant), les entretiens sont en cours.

Mme MONNIER fait part d'une demande du Bureau de l'APE de bénéficier d'un compte-rendu succinct des entretiens réalisés, avant que les décisions d'embauche soient prises et communiquées aux candidats. En effet, les parents élus ne peuvent être présents à l'ensemble des entretiens, mais ils souhaiteraient cependant avoir une vision en amont des embauches.

Le Proviseur précise que les entretiens sont toujours réalisés avec quatre ou cinq personnes dans le jury, dont au moins un-e enseignant-e de la matière concernée, et bénéficient donc déjà de regards croisés.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Il est décidé qu'après le dernier entretien de chaque campagne de recrutement, un parent élu au Bureau de l'APE pourra se connecter en visioconférence pour entendre les débriefings des entretiens réalisés.

7. COMMISSION CANTINE

La commission cantine s'est réunie au retour des vacances de février pour faire un point et assurer la transition avec le nouveau chef d'Epicure Balthazar BADER, qui a repris ses fonctions le 27 février.

La commission a continué son travail sur la surveillance de l'équilibre alimentaire dans les menus proposés à la cantine. Il a été fait un ajustement sur le service des plats des élèves de maternelle avec M. BADER ; les élèves peuvent maintenant choisir ce qu'ils auront dans leur assiette.

M. FENART note l'amélioration du protocole de stockage des repas lors des sorties scolaires, avec l'utilisation systématique des glacières mises à disposition pour Epicure.

Le dispositif pour récolter les avis et suggestions des élèves sur la cantine via des coupons de satisfaction continue, mais mériterait d'être plus cadré pour éviter les commentaires inutiles ou grossiers (arrêt de l'anonymisation des avis). Quelques remarques intéressantes sur les saveurs des plats ont pu être transmises à Epicure. Il est suggéré que les élèves du secondaire puissent également déposer des avis via ces coupons.

M. REAUD ajoute que le travail de sensibilisation sur les questions écologiques continue auprès du Café di Maria et de ses usagers, avec l'aide de Mme BYACHE et des éco-délégués. Il sera par exemple mis en place un système de "carte d'éco fidélité" qui permettra aux usagers de gagner des points à chaque fois qu'ils fourniront leur propre contenant.

8. COMMISSION AES

M. FENART relève une baisse des inscriptions aux activités quotidiennes, avec cependant une augmentation du nombre de familles inscrites. Cela peut s'expliquer par une offre pédagogique qui s'est élargie (avec par exemple la mise en place de l'activité coup de pouce) qui implique que certains élèves ont été réorientés sur d'autres activités hors AES.

Il ajoute qu'une activité supplémentaire a été ajoutée au semestre 2 (l'activité roller). Un peu moins de séances sont proposées dans la semaine car moins de créneaux ont été ouverts suite à la baisse du nombre d'inscriptions.

M. FENART note que peu d'élèves du secondaire s'inscrivent aux AES. Il serait intéressant de mener une réflexion sur les propositions à leur faire pour les inciter à s'inscrire l'année

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

prochaine. Le Proviseur précise que les lycéens sont déjà beaucoup sollicités sur les temps de midi, et qu'il serait donc plus pertinent de cibler en priorité les collégiens.

Une journée portes ouvertes est prévue le 30 juin sous la forme d'une Fête des AES après les heures de classe. Un sondage sur les AES auprès des familles est également à prévoir, ainsi qu'une communication spécifique aux AES, type newsletter, à l'attention des familles.

Mme MONNIER fait remarquer que l'APE n'a toujours pas de compréhension claire sur le fonctionnement de l'Association Sportive au LFIB. Le Proviseur répond que M. BUFFE BERLIOZ est tout à fait disposé à rencontrer le Bureau de l'APE mais qu'il a en ce moment un agenda chargé (Prozap, compétitions sportives, etc.).

9. COMMISSION TRAVAUX

La commission travaux est toujours à la recherche d'un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation de travaux de taille moyenne, qui étaient initialement prévus pendant les vacances d'avril, à savoir :

- la rénovation des toilettes et des vestiaires du gymnase ;
- la rénovation des vestiaires de la piste d'athlétisme ;
- l'installation de toitures pour abriter de la pluie les chemins empruntés par les élèves.

La commission estime que les cinq sociétés identifiées à ce jour par la responsable des achats sont des entreprises trop grandes pour des projets de cette taille. Mme LUBIN suggère de contacter l'entreprise Artelia. M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL propose de publier une annonce sur le site internet et les réseaux sociaux à l'instar de ce qui a été fait pour la refonte du site internet. Il ajoute qu'au vu du calendrier il serait plus judicieux de prévoir la réalisation de ces travaux plutôt pendant les vacances d'été.

Le Proviseur annonce que le LFIB a fait l'acquisition d'un appareil de mesure de la pollution qui permet de transmettre les rapports sur la qualité de l'air en temps réel. Les relevés seront publiés en ligne. L'appareil de mesure est installé devant le bureau des AES, soit entre le terrain de sport et la cour de l'élémentaire.

10. COMMISSION TRANSPORTS

Mme MONNIER informe les membres que Blue Jade a communiqué aux parents une augmentation des prix du service pour l'année scolaire 2023-2024.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

11. DIVERS

Projet immobilier LFIB 2032

M. REAUD fait un point sur les avancées du groupe de travail :

- deux nouvelles propositions de terrain ont été étudiées mais n'ont pas été retenues ;
- toujours pas de réponse de la part des propriétaires du terrain actuel.

La prochaine étape sera de passer en revue l'ensemble des terrains visités jusqu'à présent pour en dégager une première sélection. Pour rappel, le calendrier initial prévoit que d'ici décembre 2023, seulement trois hypothèses devront avoir été retenues.

Une réunion du groupe de travail sera organisée à la suite de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE.

Fournitures scolaires du secondaire

Le Bureau de l'APE est en contact avec M. JEANDEL de la librairie Carnets d'Asie, qui est volontaire pour proposer aux parents d'élèves du secondaire une solution pour l'achat des fournitures scolaires non disponibles en Thaïlande (cahiers et feuilles). Une liste de prix a été transmise sur ces articles de papeterie et Carnets d'Asie travaille à une solution de commande et de paiement en ligne pour les parents. L'ensemble des membres est favorable à cette collaboration avec Carnets d'Asie qui présente les avantages de la proximité et d'une plus grande facilité dans les échanges.

12. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au mercredi 3 mai à 14h15.